

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **EN DATE DU 06 JUILLET 2020.**



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, BAUDUIN Chloé, LE HARDY Nathalie, RINGUEDE Maggy et MASSON Séverine.
MM : BEZY Tony, DARMOIS Jean-François, DAVY Guillaume, DELAGE Jean-Michel, HARARI Philippe, JUBLLOT Alain, LEFRANC Jean-Claude et MOUA Daniel.

Absents ayant donné pouvoir : PERRENOUD Linda à DARMOIS Jean-François, SCHROEDER Marie-Lise à MASSON Séverine.

Absent excusé : MOUA Daniel

Mme BAUDUIN Chloé est nommée secrétaire de la séance.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 08 juin 2020.

Ouverture de la séance à 18h35.

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- ⇒ Formation des élus
- ⇒ Désignation du représentant de la commune à la CLECT de la CDCG
- ⇒ Rapport 2019 sur le prix et qualité du service d'eau potable
- ⇒ Bilan 2019 et tarifs de l'année scolaire 2020/2021 de la cantine.
- ⇒ Bilan 2019 et tarifs de l'année scolaire 2020/2021 de la garderie.
- ⇒ Fixation de la participation aux frais de scolarité pour les enfants domiciliés hors commune
- ⇒ Point financier et décision modificative au BP 2020
- ⇒ Déploiement du réseau FREE mobile sur le château d'eau
- ⇒ Adhésion aux groupements de commande de la Communauté des Communes Giennoises.

Informations suite aux différentes commissions

- M. Delage énumère les points abordés en commission travaux
- ⇒ Messieurs Bezy et Jublot demandent l'entretien du fossé juré, M. Delage rappelle que celui-ci a été classé en rivière et est soumis à la compétence GEMAPI. Un entretien sera programmé.
- ⇒ M. Davy fait remarquer une fréquentation nocturne de l'étang communal. L'association en charge de la gestion de l'étang envisage de fermer l'accès la nuit.
- M. Delage énumère les points abordés en commission fleurissement
 - Dans le cadre de l'opération de soutien du Département aux horticulteurs et pépiniéristes du Loiret, Nevoit arborant le panneau départemental fleuri, a pu bénéficier d'un approvisionnement en végétaux. Un aménagement sur la mare a été réalisé et des arbres ont été commandés pour une plantation à l'automne.
- ⇒ Mme Ringuedé propose d'associer les enfants de l'école à la construction de l'hôtel à insectes. M. Darmois précise qu'il a abordé le sujet au dernier conseil d'école et invite également toute personne qui serait intéressée à participer à cette réalisation.

Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations.

- M. Le Maire informe qu'il n'y aura pas de rassemblement « Vie et Lumière » en septembre. Cependant l'association procédera à l'élection du conseil d'administration et du président du 16 au 21 août prochain sur le site des Petites Brosses. Les règles sanitaires autorisent un rassemblement de moins de 5 000 personnes sur un terrain privé.
- M. Le Maire indique qu'afin de respecter les mesures sanitaires, la cérémonie du 14 juillet se déroulera de la façon suivante :
11h00, rendez-vous au monument aux morts, dépôt de gerbe, discours et dispersion.
Règles de distanciation et port du masque obligatoire.
- Il informe également que toutes les commissions de la CDCG ont été mises en place.

Tour de table / Questions diverses

Mme Le Hardy :

- Nous devons recruter 2 agents polyvalents pour pallier les départs en retraite. Ces agents doivent être éventuellement détenteurs d'un diplôme petite enfance. Les fonctions à exercer seront celles d'un agent d'entretien, d'aide à la confection des repas, d'animation et de surveillance des enfants. Des entretiens sont en cours.

Mme Ringuedé :

- Est-il envisageable d'associer les enfants du village au fonctionnement de la commune ? (Conseil municipal jeunes ou commission ...etc) En effet, cela permettrait de les responsabiliser et peut-être limiter la dégradation de certains espaces et matériels communaux. M. Le Maire valide cette proposition. Mme Ringuedé et M. Lefranc se proposent d'étudier cette faisabilité.

M. Davy :

- Est-il possible d'organiser la visite des ateliers municipaux ? M. Darmois indique qu'un tour des différents sites de la commune pourrait être programmé : le château-d'eau, forage, église ...etc

M. Jublot :

- Demande s'il est possible d'installer un porte vélo sur la place de la Mairie. Il est précisé que cet aménagement a déjà été mis en place mais que celui-ci a été dérobé. Une autre solution est envisagée.

M. Lefranc :

- Suite à la commission environnement de la CDCG, il est demandé aux communes les projets en matière de mobilité. Il doit recenser les besoins des habitants dans l'éventualité d'une mise en place d'un transport entre Nevoy et Gien. Mme Avezard propose d'évaluer les demandes dans le cadre du CCAS.

Mme Masson :

- Est-il envisageable d'aménager des espaces avec structures pour les jeunes, par exemple sur le plateau ? Ce type de projet peut être proposé à la commission jeunesse et sport de la CDCG.
- Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie peuvent-ils être revus pour les gens qui travaillent ? Réouverture le samedi matin une fois par mois ou élargissement de la plage horaire du soir ? M. Le Maire estime que l'ouverture du samedi matin n'est pas souhaitable et que des rendez-vous peuvent être pris en dehors des horaires d'ouverture au public avec les secrétaires de mairie.
- Elle signale une vitesse excessive rue de Paillard. Peut-on installer des ralentisseurs ? M. Darmois indique qu'il se rapproche de la CDCG pour trouver une solution au problème.

M. Darmois propose de fixer le prochain conseil municipal le lundi 05 octobre à 18h30.
La séance est levée à 21h10.

Le Maire,
Jean-François DARMOIS.